

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement
09/03/16	09/03/16	2016-0143

## 1. Intitulé du projet

Modification de l'ouvrage de franchissement de l'Echeu du Bois  
Route départementale n°187 Avenue de l'Europe - Aire sur la Lys

## 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

## 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
7° a)	Ponts d'une longueur inférieure à 100 mètres

## 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

### 4.1 Nature du projet

L'étude s'inscrit dans le projet de remplacement d'une buse métallique par la mise en place d'un pont cadre au niveau du franchissement de l'Echeu du Bois RD187 à Aire sur la Lys.

L'ouvrage de franchissement projeté permettra d'augmenter le tirant d'air, d'améliorer la luminosité sous l'ouvrage, de reconstituer le lit mineur et d'augmenter la section.

## 4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est le remplacement de la buse en tôle de type ARMCO d'une longueur de 28.50m. La buse montre une corrosion superficielle des tôles hors et sous eau.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux, d'une durée de 3 mois, sont prévus de Septembre à Novembre 2017, en dehors du cycle de reproduction des espèces piscicoles d'une rivière de 2ème catégorie.

La mise en place d'un batardeau sera nécessaire pour la reconstruction de cet ouvrage.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet n'engendre pas d'augmentation du trafic puisque le nouvel ouvrage offre le même nombre de voies que celui existant.

Le projet consiste à remplacer une buse métallique par des éléments cadre préfabriqués.

L'ouvrage projeté ne constitue ni un obstacle à l'écoulement des eaux, ni à la circulation piscicole.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à la loi sur l'eau pour modification du profil en travers du lit mineur.

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur biaise du pont cadre	30.00 m
Section du pont cadre 2.50 m x 2.50m	6.25 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Route départementale n°187  
Avenue de l'Europe  
Aire sur la Lys

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. E2 ° 25 ' 42" 549 Lat. N50° 37 ' 50 " 6028

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Voirie routière pour l'ouvrage existant. (Terrain du Département du Pas-de-Calais RD187)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>La commune d'Aire sur la Lys est concernée par un Plan de Prévention des Risques Naturels de type Inondation et Séisme de zone de sismicité 2</b>
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Le projet ne constituera pas d'obstacle à la continuité écologique</b>
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>Le projet est concerné par un risque naturel de type inondation</b> <b>L'ouvrage projeté ne créera pas d'obstacle à l'écoulement des crues</b>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Pendant le déroulement des travaux</b>
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Pendant le déroulement des travaux</b>

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Pendant la phase travaux le titulaire prend les mesures permettant de maîtriser les éléments susceptibles de porter atteinte à l'environnement, notamment les déchets produits en cours d'exécution du contrat, les émissions de poussières, les fumées, les émanations de produits polluants, le bruit, les impacts sur la faune et sur la flore, la pollution des eaux superficielles et souterraines.</p>
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

**Le projet ne nécessite pas d'étude d'impact. Le projet n'aura aucune incidence qualitative ni quantitative sur l'Echeu du Bois.**

**L'ouvrage projeté ne constitue en rien un obstacle à l'écoulement des crues et n'amplifiera pas le risque d'inondation.**

**Pour ce qui est du chantier, une attention particulière sera portée à l'environnement afin d'éviter la pollution.**

**D'une manière générale, tous les produits polluants seront récupérés et évacués conformément aux règles édictées dans le cadre de la protection de l'environnement.**

**Le projet ne constituera pas d'obstacle à la continuité écologique.**

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<b>Annexe 6 : Notice Descriptive</b>

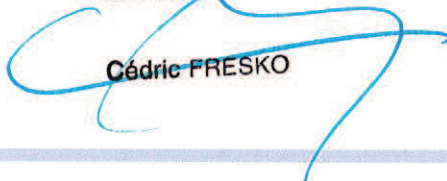
## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à  le,

Signature

Le Directeur de la Maison  
du Département d'aménagement Durable  
de l'Audomarois

  
**Cédric FRESKO**



POLE AMENAGEMENT DURABLE

MAISON DU DEPARTEMENT AMENAGEMENT  
DURABLE DE L'AUDOMAROIS

## VOIRIE DEPARTEMENTALE

.....

RD 187

Aire sur la Lys

.....

Reconstruction de l'OA 2486

.....

PLAN DE SITUATION

Monsieur le Président du Conseil  
Départemental du Pas de Calais

A ARRAS le :

Le Directeur de la M.D.A.D.  
de l'Audomarois

**C. FRESKO**

Le Responsable du  
Bureau d'Etudes

**M. ACTHERGAL**

Dessinateur/Projeteur

**L.GOUVERNEUR**

N° de classement :

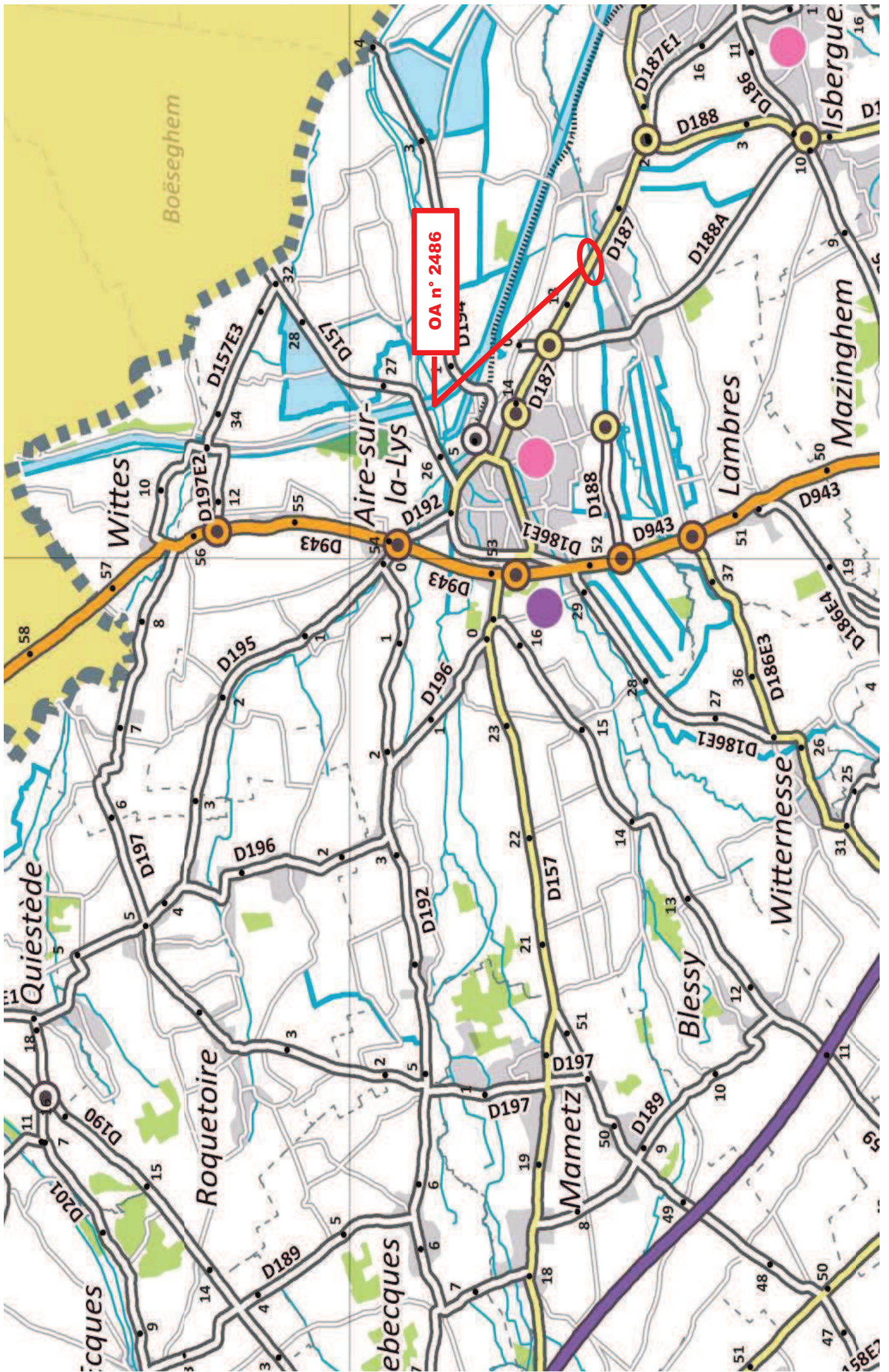
Echelle :

Date :

**09/03/2016**

N° de Pièce :

**2**







POLE AMENAGEMENT DURABLE

MAISON DU DEPARTEMENT AMENAGEMENT  
DURABLE DE L'AUDOMAROIS

## VOIRIE DEPARTEMENTALE

.....

RD 187

Aire sur la Lys

.....

Reconstruction de l'OA 2486

.....

## DOCUMENT PHOTOGRAPHIQUE

Monsieur le Président du Conseil  
Départemental du Pas de Calais

A ARRAS le :

Le Directeur de la M.D.A.D.  
de l'Audomarois

**C. FRESKO**

Le Responsable du  
Bureau d'Etudes

**M. ACTHERGAL**

Dessinateur/Projeteur

**L.GOUVERNEUR**

N° de classement :

Echelle :

Date :

**09/03/2016**

N° de Pièce :

**3**

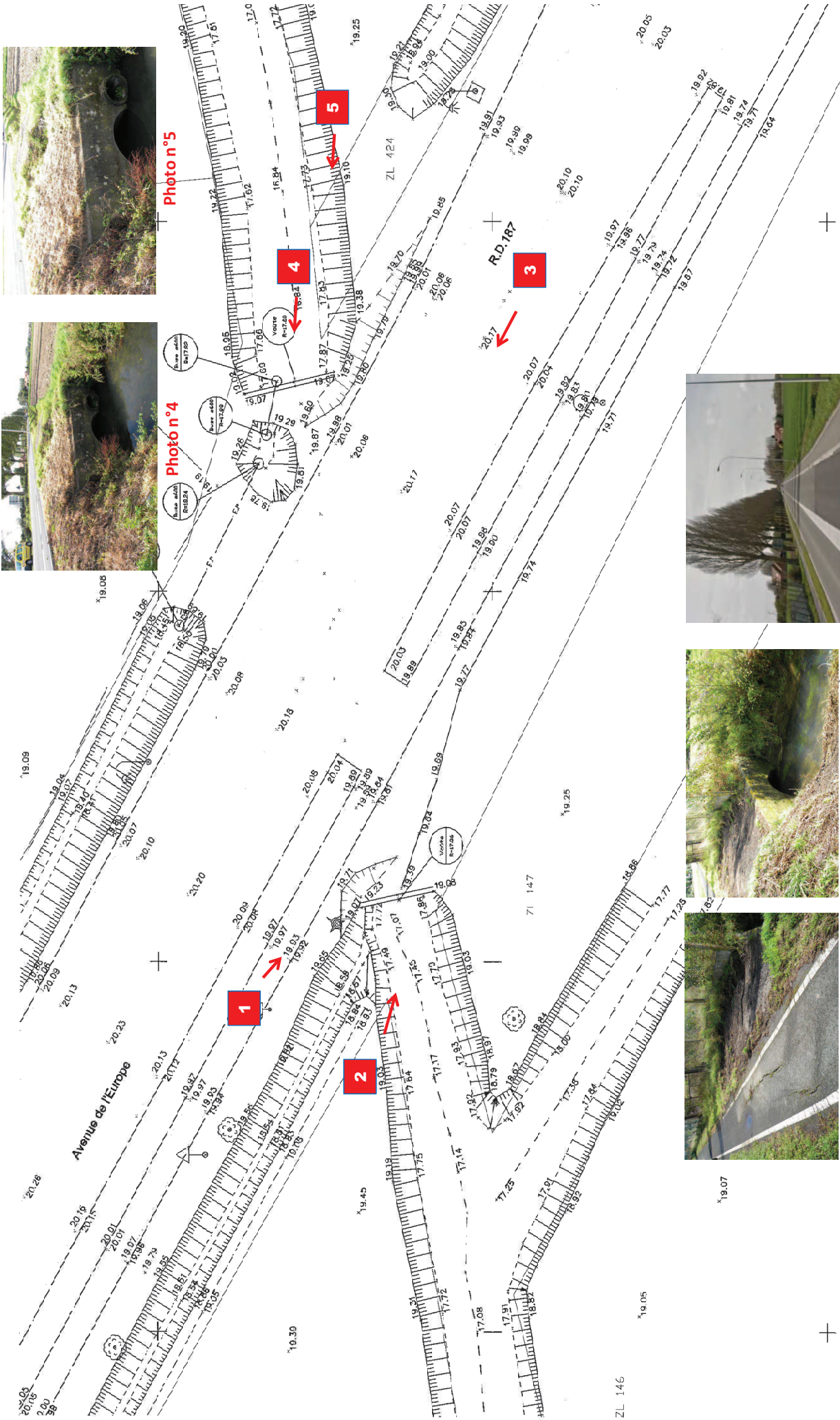


Photo n°5



Photo n°4

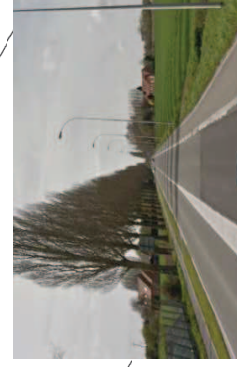


Photo n°3

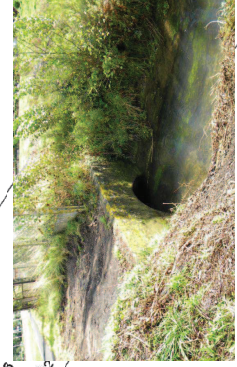


Photo n°2



Photo n°1



POLE AMENAGEMENT DURABLE

MAISON DU DEPARTEMENT AMENAGEMENT  
DURABLE DE L'AUDOMAROIS

## VOIRIE DEPARTEMENTALE

.....

RD 187

Aire sur la Lys

.....

Reconstruction de l'OA 2486

.....

## PLAN GENERAL DES TRAVAUX

Monsieur le Président du Conseil  
Départemental du Pas de Calais

A ARRAS le :

Le Directeur de la M.D.A.D.  
de l'Audomarois

**C. FRESKO**

Le Responsable du  
Bureau d'Etudes

**M. ACTHERGAL**

Dessinateur/Projeteur

**L.GOUVERNEUR**

N° de classement :

Echelle :

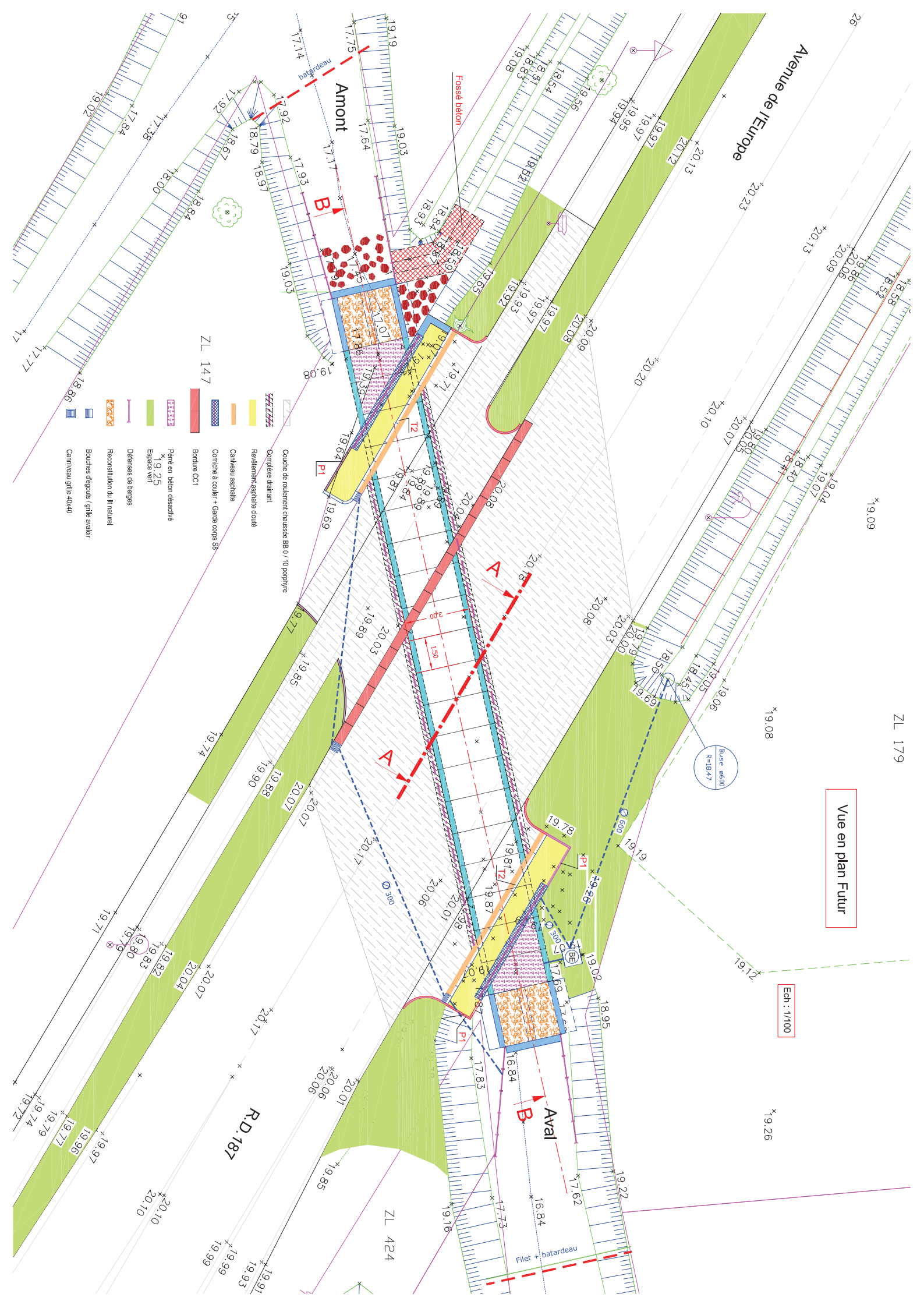
Date :

**09/03/2016**

N° de Pièce :

**4**





Vue en plan Futur

Ech : 1/1000

- ZL 147
- Couche de roulement chaussée BB 0 / 10 porphyre
  - Complète décliné
  - Revêtement asphalte doublé
  - Carriérou asphalté
  - Corniche à couler + Gante compo SB
  - Bordure CCI
  - Pierre en béton désactivé
  - Espous vert
  - Défenses de berge
  - Reconstituer du lit naturel
  - Bouches dégrais / grille avaloir
  - Carriérou grille 40x40

ZL 179

\*19.08

\*19.09

\*19.04

\*18.40

\*20.07

\*20.10

\*20.20

\*20.08

\*20.09

\*19.97

\*19.93

\*19.56

\*18.51

\*18.83

\*19.08

\*19.52

\*18.52

\*20.06

\*20.13

\*18.58

26

\*20.13

\*20.09

\*20.13

\*20.06

\*20.13

\*20.09

\*20.13

\*20.06

\*20.13

\*20.09

\*20.13

\*20.06

\*20.13

\*20.09

\*20.13

\*20.06

\*20.13

\*20.09

ZL 424

\*19.26

\*19.06

\*19.05

\*18.45

\*19.01

\*19.06

\*19.05

\*19.06

\*19.05

\*19.06

\*19.05

\*19.06

\*19.05

\*19.06

\*19.05

\*19.06

\*19.05

ZL 187

\*19.91

\*19.93

\*19.91

\*19.93

\*19.91

\*19.93

\*19.91

\*19.93

\*19.91

\*19.93

\*19.91

\*19.93

\*19.91

\*19.93

\*19.91

\*19.93

\*19.91

ZL 179

\*19.08

\*19.06

\*19.05

\*18.45

\*19.01

\*19.06

\*19.05

\*19.06

\*19.05

\*19.06

\*19.05

\*19.06

\*19.05

\*19.06

\*19.05

\*19.06

\*19.05

ZL 179

\*19.08

\*19.06

\*19.05

\*18.45

\*19.01

\*19.06

\*19.05

\*19.06

\*19.05

\*19.06

\*19.05

\*19.06

\*19.05

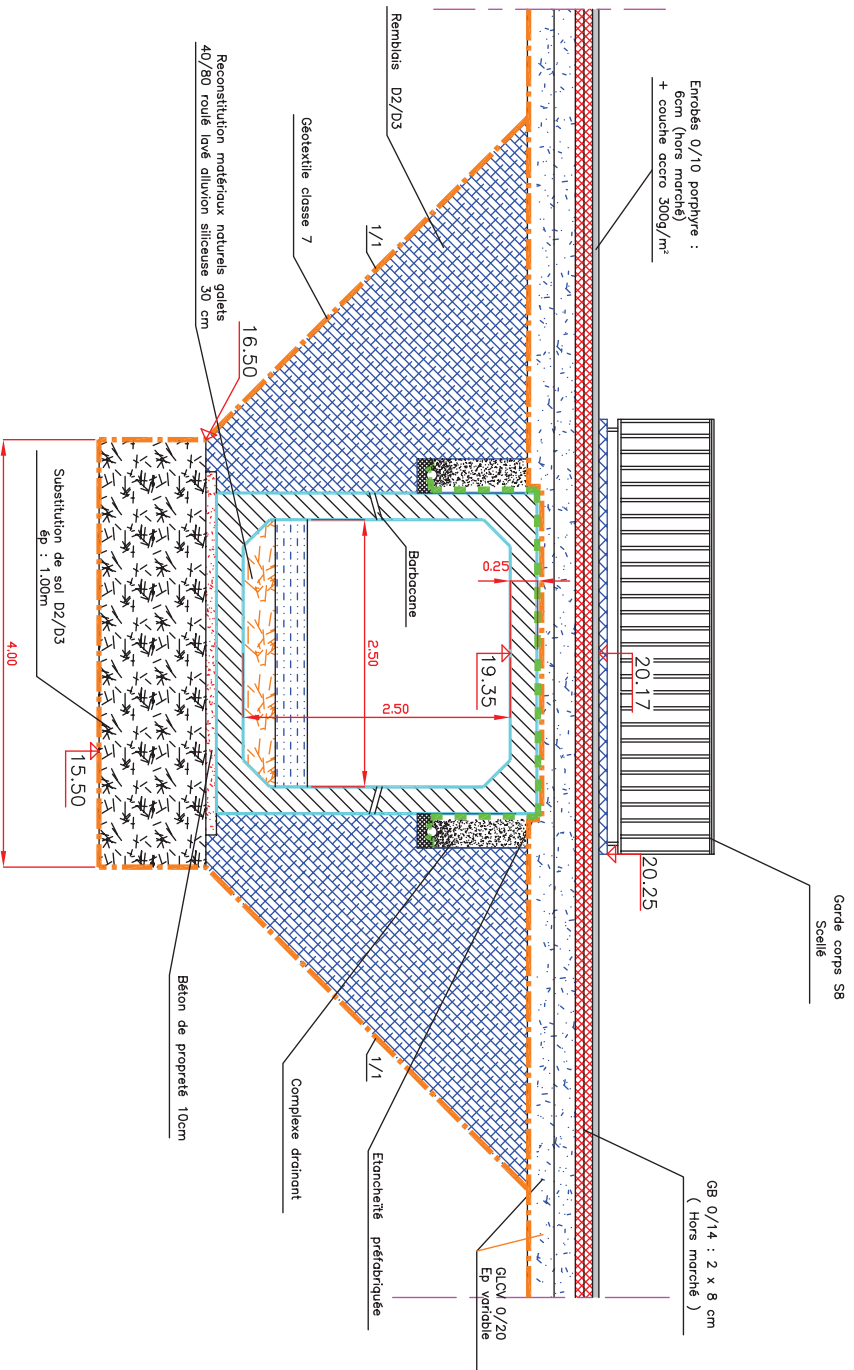
\*19.06

\*19.05

\*19.06

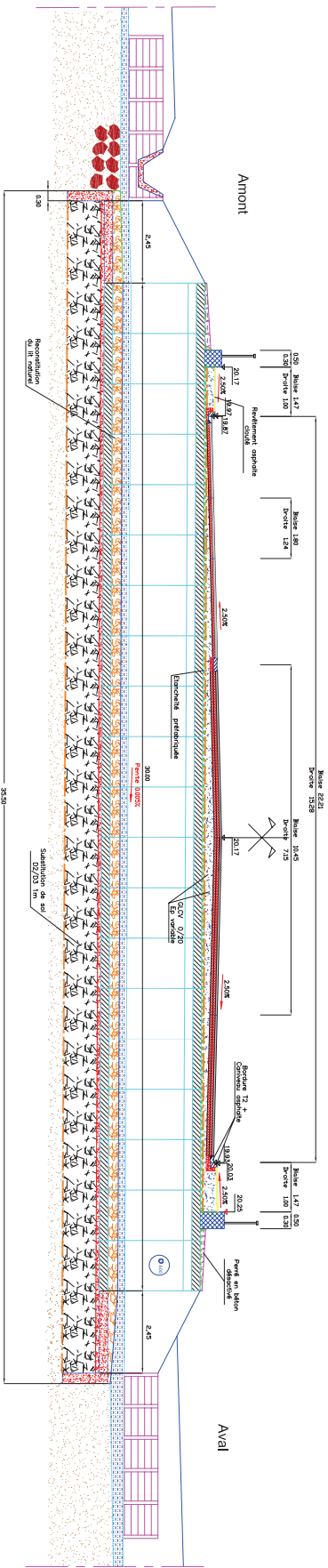
\*19.05

# Coupe AA futur



Ech : 1/50

# Coupe longitudinale futur





POLE AMENAGEMENT DURABLE

MAISON DU DEPARTEMENT AMENAGEMENT  
DURABLE DE L'AUDOMAROIS

## VOIRIE DEPARTEMENTALE

.....

RD 187

Aire sur la Lys

.....

Reconstruction de l'OA 2486

.....

VUE AERIENNE

Monsieur le Président du Conseil  
Départemental du Pas de Calais

A ARRAS le :

Le Directeur de la M.D.A.D.  
de l'Audomarois

**C. FRESKO**

Le Responsable du  
Bureau d'Etudes

**M. ACTHERGAL**

Dessinateur/Projeteur

**L.GOUVERNEUR**

N° de classement :

Echelle :

Date :

**09/03/2016**

N° de Pièce :

**5**



**AIRE**  **LA-LYS**

**Ouvrage OA 2486 à  
reconstruire**



POLE AMENAGEMENT DURABLE

MAISON DU DEPARTEMENT AMENAGEMENT  
DURABLE DE L'AUDOMAROIS

## VOIRIE DEPARTEMENTALE

.....

RD 187

Aire sur la Lys

.....

Reconstruction de l'OA 2486

.....

## NOTICE DESCRIPTIVE

Monsieur le Président du Conseil  
Départemental du Pas de Calais

A ARRAS le :

Le Directeur de la M.D.A.D.  
de l'Audomarois

**C. FRESKO**

Le Responsable du  
Bureau d'Etudes

**M. ACTHERGAL**

Dessinateur/Projeteur

**L.GOUVERNEUR**

N° de classement :

Echelle :

Date :

**09/03/2016**

N° de Pièce :

**6**



**RD 187 – Aire sur la Lys**  
**Reconstruction de l'OA 2486**  
**Echeu du Bois**



## RD 187 – Aire sur la Lys

### Reconstruction de l'OA 2486 sur l'Echeu du bois

La présente notice a pour objectif de présenter le projet d'aménagement de l'ouvrage n°2486 situé sur la route départementale 187, Avenue de l'Europe à Aire sur la Lys au franchissement de l'Echeu du Bois.

#### 1) Description de l'existant

##### a) Données générales

Le franchissement, objet du présent dossier, se situe au PR 12+544 de la RD 187, route classée en 2<sup>ème</sup> catégorie, assurant la liaison entre Aire sur la Lys et Isbergues.

Le trafic relevé à proximité du franchissement (PR 12+500) est de 7863 véhicules/j dont 431 soit 5.43% de poids lourds en 2012.

La section routière de la RD 187 sur Aire sur la Lys présente une plateforme de 12.20 mètres, une chaussée de 7.20 mètres, d'un accotement de 1.80 mètres et de deux pistes cyclables de 1.50 m et 1.70m.

##### b) Ouvrage existant



Le franchissement de l'Echeu du Bois est assuré par une buse en tôles métalliques de forme ovoïde allongé prolongée en amont et en aval par les berges talutées de terre et de végétation.

Buse en tôle ARMCO longue de 28.50 m et d'une ouverture de 1.80m.

3 canalisations béton sont visibles :

- Un rejet béton de diamètre 60 cm débouchant du tympan aval côté culée rive gauche.



- Deux buses ( $\varnothing$  50 et 30 cm) enterrées et donnant sur une cavité de 3.00 x 3.00m visible en surface sur la rive gauche et d'une profondeur de 1.30m maximum.

Le fond de la buse est propre et les plaques de radier sont visibles sous 30 à 50cm d'eau lorsqu'elles ne sont pas recouvertes de vase, débris végétaux ou blocs rocheux.

L'ouvrage dégage un tirant d'air d'environ 50cm sur le cours d'eau. (Niveau d'eau du 21 juillet 2011).

### c) Etat de l'ouvrage

Plusieurs inspections ont été réalisées sur cet ouvrage :

- Inspection septembre 1986
- Inspection octobre 1991
- Inspection juin 1986
- Inspection juillet 2001
- Inspection octobre 2001
- Inspection juillet 2011

Les dernières inspections ont mis en évidence une corrosion superficielle des tôles hors et sous eau.

Deux cavités ont été repérées ; une sur le tympan amont côté rive gauche, visible hors d'eau, d'une longueur et d'une hauteur de 30cm pour une profondeur de 25cm. L'autre sur le tympan aval de la même rive, au contact avec le terrain, mesurant 50cm de long, 25cm de haut, pour une profondeur de 30cm.

La bathymétrie montre un lit de 40 à 50cm d'eau en amont de l'ouvrage et de 50 à 80cm en aval. Le fond de la buse est recouvert en partie par 5 à 10cm de vase, débris végétaux et blocs rocheux.



## 2) Proposition de reconstruction

### a) Contraintes naturelles

Au titre des contraintes naturelles, le projet doit tenir compte tant pour l'exécution des travaux que pour la structure définitive de la nature du cours d'eau.

La reconstruction de l'ouvrage seront prévus en dehors du cycle de reproduction des espèces piscicoles de présentent dans un cours d'eau de 2<sup>ème</sup> catégorie.

Une intervention dans le lit du cours d'eau au moyen d'un batardeau s'avère donc nécessaire pour la reconstruction de cet ouvrage. Elle se fera par un ouvrage de type cadre fermé avec éléments préfabriqués qui permettra de limiter dans le temps l'intervention dans le lit de la rivière.

Le tirant d'air sera augmenté ce qui améliorera le débit capable de cet ouvrage hydraulique.

Conformément à l'avis de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer chargée de la police de l'eau, il sera procédé à une déclaration au titre de la loi sur l'eau.

Pour l'étude de l'ouvrage, il a été procédé en décembre 2015 à un lever topographique du terrain ainsi qu'à des reconnaissances de sol tant pour apprécier l'influence de l'ouvrage existant que pour dimensionner les nouvelles fondations.

### b) Contraintes d'exécution

En raison d'un trafic important les travaux seront réalisés en demi-chaussée, pour permettre la circulation des véhicules en alternat.

Une enquête réseau a été réalisée. Si nécessaire les réseaux seraient déplacés pour permettre la reconstruction de l'ouvrage. Les travaux étant réalisés dans l'intérêt du domaine public, les déplacements seront à la charge des concessionnaires.

### c) Méthodologie de reconstruction

- A. Mise en place d'un batardeau autour de l'ouvrage (à réaliser depuis l'ouvrage existant)
- B. Mise en place de la signalisation temporaire (Effacement, Marquage...)
- C. Mise en place par vibrofonçage ou battage des palplanches
- D. Démolition du tablier et de l'ouvrage
  - a. Démolition du corps de chaussée de l'ouvrage
  - b. Démolition de la buse actuelle
- E. Purges du fond de lit en place sur 1m
- F. Mise en place du cadre préfabriqué
- G. Travaux sur la deuxième partie de chaussée

### 3) Ouvrage projeté

Le projet consiste à remplacer une buse métallique par des éléments cadre préfabriqués.

L'ouvrage projeté pour la reconstruction du franchissement est un cadre fermé biais, constitué d'éléments cadres préfabriqués.

Les cadres :

- 2.50m x 2.50m
- Epaisseur 0.25 m

La largeur droite de l'ouvrage permettra d'inscrire le même profil que celui existant.

Les principaux équipements du tablier sont :

- 0.04m étanchéité BBSG 0/6 Calcaire
- 2 couches de 0.08m Grave bitume
- 0.06m couche de roulement BBSG 0/10 Porphyre
- Dispositifs de retenue type garde-corps S8 à sceller

L'épaisseur du nouveau tablier estimé à ce stade de l'étude est de 0.26 m

Les plans de l'ouvrage (plan de situation, plan d'implantation et coupes) sont annexés au présent dossier « cas par cas »

### 4) Délai

Le délai d'exécution des travaux est évalué à 3 mois.